

Réponse à la question 3 du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Sous-ministériat à la transformation
et aux politiques bioalimentaires

Octobre 2020

RÉPONSE À LA QUESTION 3 DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

La commission d'enquête désire connaître votre vision quant à la pertinence de l'accroissement de la place des grandes fermes dans le paysage laitier québécois dans une perspective de développement durable. Et elle veut savoir quels sont les avantages et les inconvénients des petites et grandes exploitations.

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sollicite l'expertise du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans le contexte du projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Lanssi et du projet d'augmentation du cheptel laitier de la Ferme Landrynoise inc. sur le territoire de la municipalité de Saint-Albert.

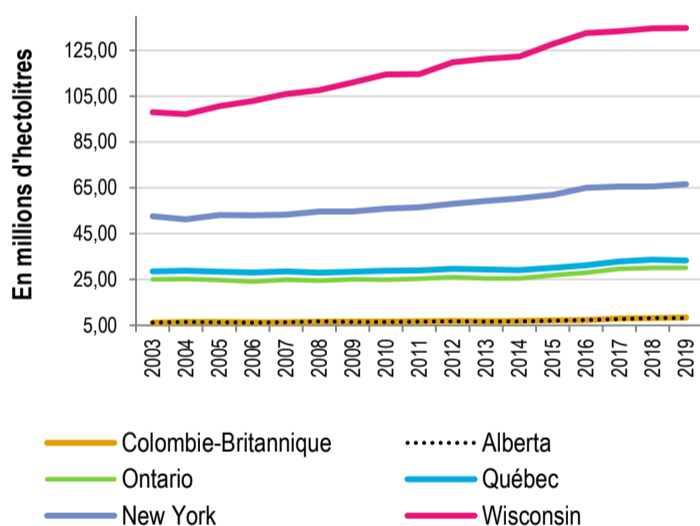
Pour répondre à la question soulevée par le BAPE, voici d'abord une vue sommaire de l'ensemble de la production laitière au Québec, au Canada et dans certains États américains.

Portrait sommaire de la production laitière

Dans le système canadien de gestion de l'offre du lait, la production de celui-ci doit être adaptée à l'évolution de la demande pour les produits laitiers canadiens. Au cours de la période 2010-2019, la croissance de la production s'est réalisée, principalement, dans les années allant de 2014 à 2018. Pour le Québec et l'ensemble du Canada, la croissance de la production est attribuable à la hausse de la consommation de fromage et à l'augmentation de la demande pour les produits laitiers riches en matière grasse, comme la crème et le beurre.

Évolution de la production

FIGURE 1. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE DE 2003 À 2019

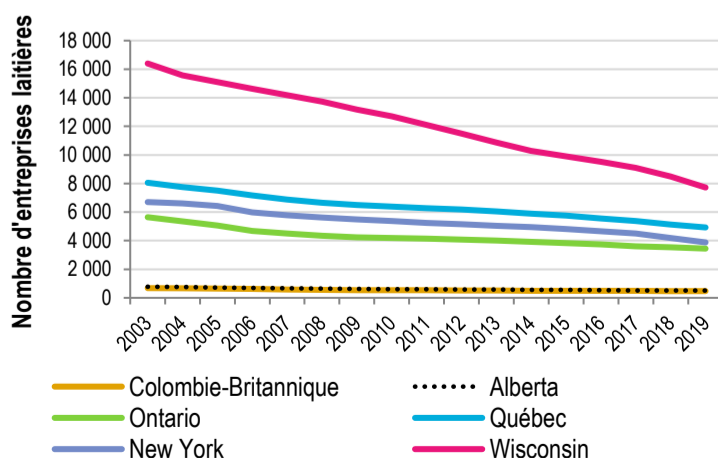


- Pour la période 2013-2019, la production canadienne a augmenté de 18 % comparativement à 5,1 % pour la période 2008-2012.
- Le Québec occupe le premier rang au Canada pour le volume de production totale (36 %).
- L'augmentation de la production pour la période 2013-2019 s'élève à 13 % au Québec, comparativement à 18 % en Ontario.
- Aux États-Unis, la production a augmenté de 8,6 % dans les années allant de 2013 à 2019. Par ailleurs, dans les États du Wisconsin et de New York, l'augmentation de la production pour cette même période s'élevait à 11,1 % et 12,4 %, respectivement.

Sources : CENTRE CANADIEN D'INFORMATION LAITIÈRE (CCIL); UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA); compilation du MAPAQ.

Nombre de fermes et taille des troupeaux laitiers

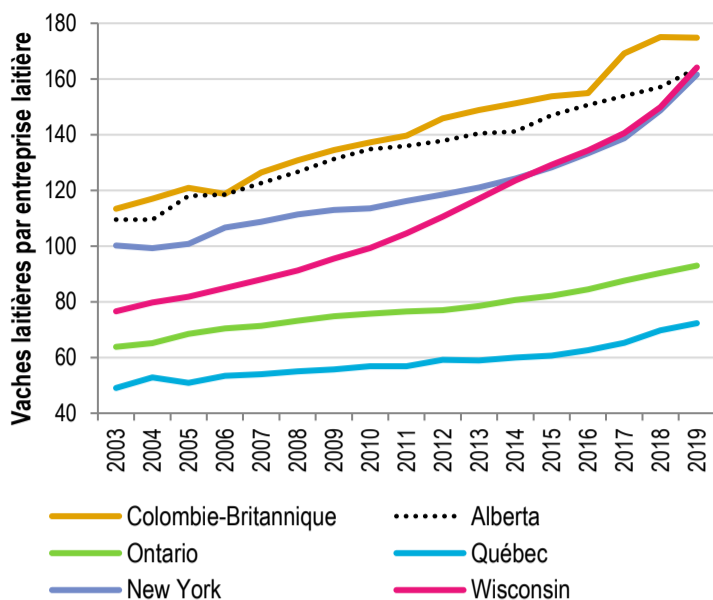
FIGURE 2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES LAITIÈRES DE 2003 À 2019



- Comptant 47 % des fermes laitières au Canada, le Québec occupe le premier rang.
- Le nombre de fermes laitières diminue au Québec, une situation également observée dans les autres provinces canadiennes et aux États-Unis, tandis que leur taille tend à augmenter.
- Au cours des dix dernières années, le taux de réduction annuel moyen du nombre de fermes a été de 2,7 % au Québec, de 2,4 % au Canada et de 4,6 % aux États-Unis.

Sources : CCIL; USDA; compilation du MAPAQ.

FIGURE 3. ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES ÉLEVAGES LAITIERS DE 2003 À 2019



- En Amérique du Nord, les troupeaux québécois sont les plus petits (en moyenne 72 vaches par ferme en 2019). Environ 13 % des entreprises laitières ont 100 vaches et plus et 1 % parmi ces entreprises ont 500 vaches et plus¹.
- En 2019, le nombre moyen de vaches par ferme s'élève à 93 au Canada.
- La taille de l'ensemble du cheptel laitier américain est dix fois plus grande que celle du cheptel canadien².
- Au cours des dix dernières années, le taux de croissance annuel moyen de la taille des fermes s'est élevé à 2,6 % au Québec, à 2,5 % au Canada et à 5,0 % aux États-Unis.

Sources : CCIL; USDA; compilation du MAPAQ.

Répartition régionale de la production

FIGURE 4. RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN 2019

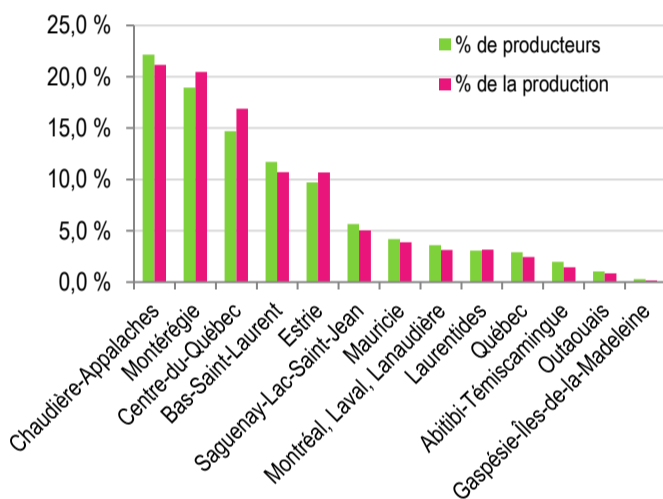
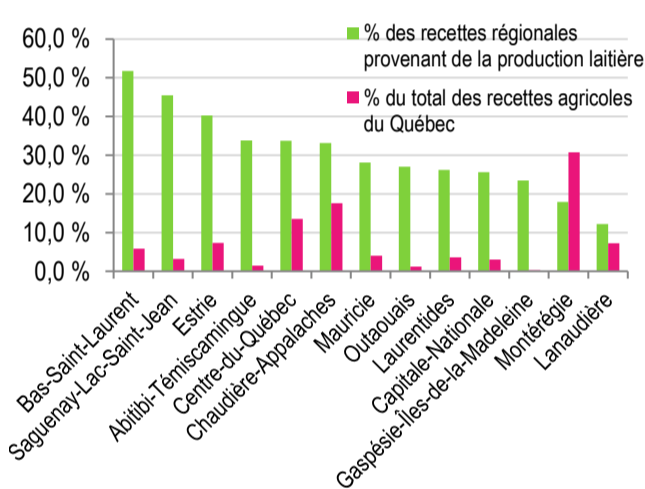


FIGURE 5. RÉPARTITION RÉGIONALE DES RECETTES AGRICOLES EN 2018



Sources : GROUPE AGÉCO, *Faits saillants laitiers québécois 2019*; compilation du MAPAQ. Source : MAPAQ, *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec* – Estimations pour 2018.

- Plus de 77 % des entreprises laitières sont situées dans les cinq régions suivantes : Chaudière-Appalaches, Montérégie, Centre-du-Québec, Bas-Saint-Laurent et Estrie.
- Dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et de l'Abitibi-Témiscamingue, la production laitière compte pour plus du tiers des recettes agricoles de la région.

Réponse à la question de la commission d'enquête

Ce portrait illustre l'augmentation de la production laitière au Canada au cours des dix dernières années. Cette augmentation est attribuable, en partie, à l'augmentation de la demande des consommateurs pour les produits laitiers, comme le fromage, la crème et le beurre. Le Québec étant un important joueur dans la transformation laitière au Canada, cette conjoncture contribue à l'augmentation de la taille des fermes au Québec.

Ainsi, durant cette période, on observe un phénomène de consolidation des fermes, qui s'est traduit par une diminution du nombre de fermes ainsi que par une augmentation de leur taille. Ce phénomène n'est pas propre au Québec; il se déploie également ailleurs au Canada et aux États-Unis. Alors que, historiquement, l'agriculture avait pour but essentiel de nourrir la famille et de lui apporter un revenu d'appoint, au fil des ans elle est devenue une profession et elle a évolué vers une possibilité de choix de carrière novateur. L'apport des techniques de pointe contribue à la consolidation des fermes et le nombre d'entreprises à propriétaire unique diminue, alors que les

1. MAPAQ, Fiches d'enregistrement d'entreprise, 2020. Il importe de noter que les données de la fiche d'enregistrement comportent des limites liées à la méthode de collecte des données. Elles permettent d'obtenir une estimation plutôt qu'une vue d'ensemble réelle. Dans les faits, la proportion de fermes de plus de 100 et de 500 vaches peut être plus élevée que ce que nous révèlent ces données.
 2. Sources : AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (AAC) et USDA.

entreprises constituées en société ou en compagnie augmentent³. Par exemple, il est de plus en plus fréquent de voir une ferme appartenir à plusieurs générations, parmi lesquelles des frères et sœurs auxquels s'ajoutent, par la suite, leurs enfants respectifs. De telles situations contribuent à faire augmenter la taille de la ferme.

Toutefois, les données démontrent que le Québec est la province qui compte le plus grand nombre de fermes laitières et celle où la taille est, en moyenne, la moins élevée (72 vaches par ferme en 2019). En effet, la taille moyenne des fermes dans les provinces de la Colombie-Britannique et de l'Alberta ainsi qu'au Wisconsin est plus du double de celle du Québec. En revanche, on observe une augmentation du nombre de grandes fermes (plus de 500 vaches) au Québec, mais la proportion de celles-ci par rapport à l'ensemble des fermes laitières au Québec demeure relativement faible.

La répartition régionale des fermes laitières démontre l'importance de cette production dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Estrie et de l'Abitibi-Témiscamingue, où la production laitière compte pour plus du tiers des recettes agricoles de la région et contribue, par le fait même, à la vitalité de ces régions.

Les spécialistes de Lactanet, le réseau canadien pour l'excellence laitière, estiment qu'il y a des avantages et des inconvénients pour chacun des systèmes de production, soit en grandes ou en petites fermes⁴. Chaque système peut se révéler rentable et efficace. Cependant, Lactanet considère que les grandes fermes favorisent l'expansion et l'innovation et que, par conséquent, elles occasionnent d'importants investissements, se concentrent sur le volume pour améliorer la productivité des animaux, notamment par une approche par groupes d'animaux (par exemple, groupe d'âge pour l'alimentation des animaux), et peuvent favoriser des économies d'échelle liées à la main-d'œuvre et à des réductions sur le volume. Les entreprises de plus petite taille, quant à elles, ont tendance à travailler sur la marge unitaire, dans le but de maximiser la productivité des animaux (par exemple, approche individuelle pour l'alimentation des animaux) et d'assurer un contrôle rigoureux des coûts. Les objectifs de chaque système reposent sur différentes considérations, dont le plan de relève, la disponibilité des terres et des quotas, les aptitudes en gestion et en ressources humaines, l'intérêt pour les techniques de pointe, les enjeux sociaux et environnementaux et les valeurs personnelles, lesquelles considérations guident les choix des producteurs quant au modèle d'affaires à privilégier.

Les principaux défis des grandes fermes résident dans l'endettement et les risques qui y sont associés et dans la dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre externe. Pour les petites fermes, les investissements nécessaires pour s'adapter aux innovations technologiques peuvent se révéler prohibitifs et leur réponse aux changements du marché est plus lente.

Dans le contexte de la Politique bioalimentaire 2018-2025 intitulée *Alimenter notre monde*, le gouvernement du Québec mise, entre autres choses, sur les principes de pluralité, en considérant, notamment, la diversité des modèles d'affaires; d'innovation, pour être de concert avec les enjeux actuels et à venir; et d'entrepreneuriat, en s'appuyant sur la force des entrepreneurs individuels et de l'entrepreneuriat collectif. De plus, les deux grandes ambitions de la politique précitée ont pour objectifs de maintenir le haut degré de confiance des consommateurs et de développer un secteur bioalimentaire prospère et durable. En conséquence, le développement des entreprises doit s'opérer dans le respect des attentes sociétales, où l'environnement et le bien-être animal sont des préoccupations importantes pour les consommateurs d'aujourd'hui.

Rappelons que les dimensions environnementale, sociale et économique sont indissociables du développement durable. À cet égard, les petites comme les grandes entreprises sont soumises à des normes et sont guidées par des codes de bonnes pratiques portant notamment sur la biosécurité, la salubrité, l'environnement et le bien-être animal. De plus, les Producteurs de lait du Canada ont développé le programme ProAction dont le but est de promouvoir les bonnes pratiques des producteurs laitiers canadiens et de démontrer leur engagement envers les consommateurs. Les volets en lien avec la qualité et la salubrité du lait, le bien-être animal, la traçabilité et la biosécurité sont en vigueur. La mise en œuvre du volet sur l'environnement sera complétée en 2021. Le renforcement du développement durable dans la production laitière fait également partie de la planification stratégique de la filière laitière québécoise. Finalement, il est généralement reconnu que l'adhésion des entreprises agricoles aux principes de développement durable n'est pas liée à la taille des fermes, mais plutôt à la gestion de leurs entreprises, y compris la vision et l'engagement des dirigeants au regard de ces enjeux.

3. STATISTIQUE CANADA, Données sur les exploitations et les exploitants agricoles, *Un portrait des exploitations agricoles au XXI^e siècle*.

4. LACTANET. René ROY, *Faut-il augmenter la taille de l'entreprise pour gagner en productivité?* [PDF], 2019.